

MAIRIE DE SEUGY

C O M P T E R E N D U

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize mars à 10h00, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu à la Maison du Village pour cause de COVID, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALATI

PRESENTS :

Messieurs Jacques ALATI, Philippe BLANCHARD, Michel CAHOUR, Jorge DE SOUSA, Patrick GAUGAIN, Patrice LECLAIRE, Vincent PASQUET, Patrick VINCENT.

Mesdames Marie-Laure SAVY, Ariane COLLARD, Annick ODELIN, Angèle BACCAN, Corinne LECHOPIER, Valérie DELPLACE-JEOFFROY, Evelyne VAN HAECKE.

SECRETAIRE : Mme Marie Laure SAVY

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation 06/03/2021

Ouverture de la séance 10 h 00

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2021

Approuvé à l'unanimité.

PORTER A CONNAISSANCE DU MAIRE

Néant

VOTE DU BUDGET 2021

Le Maire présente le budget primitif 2021 de la commune qui se présente comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 264 695,77€
011 Charges à caractère général	529 566,58
012 Charges de personnel	381 075,66
014 Atténuations de produits	108 858,00
022 Dépenses Imprévues	70 000,00
023 Virement à la section d'investissement	65 367,78
65 Autres charges courantes	96 258,83
66 Charges financières	13 568,92
RECETTES	1 264 695,77€
002 excédent antérieur	488 456,77
70 Produits des services	45 000,00
73 Impôts et taxes	577 009,00
74 Dotations et participations	146 000,00
75 Autres produits gestion courante	8 230,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		490 151,19€
16 Remboursement d'emprunts	80 600,98	
20 Immobilisations incorporelles	1 000,00	
21 Immobilisations corporelles	86 148,21	
23 immobilisations en cours	322 402,00	
Dont RAR 2020		325 143,21€

RECETTES		490 151,19€
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	301 298,41	
021 Virement de la section de fonctionnement	65 367,78	
10 Dotation fonds divers	20 000,00	
13 Subventions d'investissements	103 485,00	
Dont RAR 2020		69 485,00€

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2021

DEPENSES	1 754 846,96€
RECETTES	1 754 846,96€

Il est demandé au conseil municipal de voter le Budget Primitif 2021 tel que présenté ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

LISTE DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021

	ATTRIBUE EN 2020	PROPOSITION POUR 2021	
	€	€	
1- CAISSE DES ECOLES SEUGY	6 000.00		
2- CCAS SEUGY	12 000.00		
TOTAL BUDGETISE	18 000.00 €		
ASSOCIATIONS DE SEUGY			
1- COMITE DES FETES DE SEUGY	1 500.00		
2- COOPERATIVE SCOLAIRE			
3- FOYER RURAL SEUGY	2 900.00	3 200.00	
4- THEATRE DES BEAUX-SONGES	2 000.00	2 000.00	
5- WESTERN BAND DE SEUGY	3 200.00	3 500.00	
6- LES BASKETS DE SEUGY	1 500.00	0.00	
ASSOCIATIONS DE VIARMES			
1- AMICALE INCENDIE ET SECOURS SAPEURS POMPIERS DE VIARMES	200.00	100.00	
2- ANCIENS COMBATTANTS VIARMES	150.00	150.00	
3- CLUB TENNIS VIARMES ASNIERES (CTVA)	120.00	120.00	8
4- ECOLE DE DANSE PAYS VIARMOIS	15.00	60.00	4
5- OLYMPIQUE VIARMES ASNIERES SUR OISE	315.00	75.00	5
ASSOCIATIONS DE LUZARCHES			
1- AIDE MENAGERE LUZARCHES			

2- AGE D'OR LUZARCHES	200.00	100.00	
3- CROIX ROUGE LUZARCHES			
ASSOCIATIONS D'ASNIERES SUR OISE			
1-SPORTS ET LOISIRS ASNIERES SUR OISE			
ASSOCIATIONS SAINT MARTIN DU TERTRE			
1- FNACA ST MARTIN	150.00	100.00	
ASSOCIATIONS BEAUMONT SUR OISE			
1- ASSOCIATION "LE VAL D'HISSERA"			
2-CANETON CLUB BEAUMONT	0.00	0.00	
ASSOCIATIONS DE MONTSOULT			
1- AREC	0.00	0.00	
DIVERS			
2- PREVENTION ROUTIERE		0.00	
3- MILNOVOISE REFLEXES		0.00	
6-LA LIGUE CONTRE LE CANCER	150.00	150.00	
7-Union Départementale des Associations Familiales	50.00	0.00	
NOUVELLES DEMANDES			
LES CACOINS	1 200,00	1 200.00	
	13 650.00 €	10 755.00 €	

Participation aux associations/ par enfant

15€ par enfants de seugy

Il est demandé au conseil municipal de voter les montants des subventions accordées aux associations tel que présenté ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux :

TAXE D'HABITATION	16.30 %
TAXE FONCIERE	18.16 %
FONCIER NON BATI	107.03 %
COTISATION FONCIERE ENTREPRISES	20.79 %

Produit attendu des contributions directes 226 162, 00 €

Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RUE DE LA CHAPELLE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier technique concernant les travaux de réparation de l'écoulement des eaux de pluie de la rue de la chapelle, sur le plateau croisement de la ruelle Eluy et Rue de la Chapelle

Tableau Numérique

- Tableau numérique interactif Promethan
- Poste ordinateur portable enseignant Toshiba, équipé avec, souris sans fil et Microsoft Office 2019 standard
- 1 logiciel AviTice School intégral

Classe mobile

- 10 poste portable HP 250 G7
- 1 borne Wifi
- 10 logiciels AviTice School intégral

Frais d'installation, de formation et de maintenance

Après délibération, le conseil décide :

- D'adopter le projet présenté
- D'arrêter les modalités
- De déposer une demande de subvention
- D'approuver le financement comme suit.

Total de la classe mobile + tableau numérique HT	11 477,87 €
Subvention E.N Région 60% :	6 886,72 €
Reste à la charge de la commune :	4 591,15 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à faire la demande de subvention, à signer le devis ou les devis et tous documents y afférents.

Approuvé à l'unanimité.

TERRAIN MULTISPORTS CHEMIN DE BERTINVAL

Jacques ALATI précise avant la présentation que le terrain multisports situé chemin de Bertinval a été remis en état avec des financements extérieurs et des subventions, ce qui fait que ce n'est pas un équipement uniquement municipal comme l'est le terrain de tennis (remis en état et financé en intégralité par la commune)

Présentation par Vincent Pasquet de la situation. Ce terrain a été victime de son succès et il a été opérationnel au moment du confinement de l'an passé. Beaucoup d'infrastructures étant fermées, beaucoup de personnes se sont rendues sur notre terrain qui est resté ouvert.

Etat des lieux : 3 points se dégagent

1/Dégradation : présence de mégots, de passage de bicyclettes, trottinettes sur le gazon synthétique, utilisation de chaises pliantes sur la surface...

2/Occupation du terrain : suite à la fermeture de nombreux équipements sportifs, beaucoup se sont dirigés vers le terrain de Seugy, Les jeunes de Seugy ne peuvent pas jouer quand des « grands » sont présents.

3/Stationnement : beaucoup de voitures stationnent chemin de Bertinval, et respectent pas toujours les bateaux devant les maisons.

Solutions proposées :

1/Pose d'un panneau d'affichage avec un rappel des règles à respecter (pas de cigarettes, de nourriture, respect du lieu, des personnes...)

Faire un muret entre le terrain multisport et le boulodrome qui permettraient aux gens de s'asseoir et de voir les joueurs.

Parking à vélo

Point eau

Pose d'une seconde poubelle ou d'un casier avec 2 bacs (plastique et vrac)

2/Créer une association avec des créneaux horaires réservés à Seugy (60% du temps serait dévolu pour l'association)

Faire un second terrain plus petit entre le multisports et le boulodrome pour « délester » le grand terrain

3/Marquage au sol des places de stationnement

Rachat d'un bout de terrain après le parking de la maison du village pour donner quelques places de stationnement supplémentaires

Faire intervenir la police municipale

Rédiger un arrêté municipal avec indications des horaires de fermeture du terrain à savoir du 01/04 au 31/10 de 22h à 9h et du 01/11 au 31/03 de 18h à 9h

QUESTIONS DIVERSES

Arbres coupés place de l'Église ; les arbres étaient malades et risquaient de tomber. A Seugy, nous appliquons la règle de « un arbre coupé, un arbre replanté »

Mise en place de bacs pour les déchets verts des habitants, situé près du terrain de tennis.

La séance est levée à 12h15

SEUGY, le 15/03/2021

Le Maire
Jacques ALATI